

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

VIETNAM

Affaires

Diverses

Du h° = 87

a-

99

(1954 / 1955)

3-

Exode des réfugiés, notamment catholiques,
du Nord-Vietnam vers le Sud

oct.-déc. 1954

TÉLÉGRAMME DÉPART

CHIFFRÉ

SAIGON , le 14 Novembre 1954

RESERVE ABSOLUE

Urgence (1)
Priorité absolue
Urgent
Normal

DE COMIGAL SAIGON
POUR ETASSOCIES PARIS 32589 a 32594

COMMUNIQUE à : DIPLOMATIE 673a678
AMBAFRANCE WASHINGTON 206a211
AMBAFRANCE OTTAWA 286a41

N°

Je me réfère à votre télégramme N° 30.605
(40.062/CAS, du 13 Novembre).

PRIMO : Les renseignements recueillis auprès des
réfugiés ^{non catholiques} catholiques qui ont quitté la Province
de BUI-CHU au nombre d'environ 8.000, dans la troisième
décade d'Octobre, confirment dans l'ensemble les indi-
cations dont j'ai fait état mon télégramme N° 2.385 à
2.387, du 30 Octobre. Il apparaît que l'actuel mouve-
ment d'exode est dû aux causes suivantes :

- = 1 = Difficultés éprouvées par les habitants à
supporter le cadre de vie communiste (manifes-
tations quotidiennes - appartenance à des cellules
politiques - danses en commun - conférences d'endoc-
trinement, etc...).
- = 2 = Crainte des jeunes gens de se voir astreints

Diffusion :
Sec. RÉDACTEUR :
de BREISSON
COPIES A :

IGAL
DIPLO
D.
lections
ives

*Probas -
Paris*

(1) Indiquer le degré
d'urgence en rayant
les mentions inutiles.

Imputation : Budget _____ Chapitre _____ Article _____

présenté par le _____
M. de BREISSON
le 14 Novembre 1954
sous le N° _____

Visa d'approbation du Haut Commissaire
ou de son Délégué N° _____

en travail obligatoire sur les voies ferrées en reconstruction (Hanoi - Nam-Binh - Hanoi - Lang-Son).

- 3 - Crainte d'une disette.

- 4 - Conviction des paysans que leur récolte va être aux trois quarts réquisitionnée par l'Etat.

- 5 - Bien qu'aucune persécution ouverte n'ait encore eu lieu dans ces régions, crainte des habitants de ne plus pouvoir exercer librement leur religion, à l'instar de ce qui s'est produit dans des territoires occupés depuis plusieurs années par le Viet-Minh (THANH HOA et HOA BINH).

Il semble qu'il s'agisse beaucoup moins d'un désir nouveau de départ que d'une cristallisation, sous l'influence des prêtres, de volontés éparses d'habitants effrayés qui n'osaient exprimer ouvertement leur pensée et qui se sont regroupés clandestinement. En outre, tout laisse supposer qu'une propagande clandestine extrêmement active a été menée par des agents du Gouvernement National. Ceux-ci après avoir traversé la ligne de démarcation ont conseillé à leurs compatriotes de partir par mer, ce moyen étant plus sûr que la voie terrestre.

REQUERRE : Les réfugiés ont été évacués en grande partie par mer, par les soins de la Marine Française. Seule une faible minorité d'entre eux a réussi à gagner Haiphong par voie de terre.

Le rôle de la Marine Nationale qui, alertée croise au large des côtes du côté de BUI CHU, s'est en général borné à recueillir les réfugiés qui gagnaient la haute mer par des moyens de fortune.

Depuis les navires français ont de, dans la journée du 7 novembre, accueilli dans les eaux territoriales vietnamiennes des embarcations légères et des engins amphibies pour sauver plus de quatre mille personnes groupées sur différents points de la côte et qui étaient en danger de se noyer (cf. mon télégramme N° 1419 du 6 novembre).

Cette action, motivée par des considérations humanitaires, est conforme d'ailleurs à la loi internationale, ~~à la fois interdite à la suite d'une plainte de la R.F.V. qui n'est pas nouvelle par la suite.~~

La Commission Internationale de Contrôle est alors intervenue sur notre demande en vue de l'organisation du transport par voie de terre des populations qui descendent encore à partir. Elle poursuit d'autre part sur le premier point par l'évacuation des réfugiés des provinces catholiques une enquête dont les résultats définitifs ne sont pas encore connus.

Malgré leurs dénégations, il est certain que les autorités vietnamiennes se sont opposées au départ des réfugiés : elles ont agi dans quelques cas par la force (en ouvrant par exemple le feu sur les joncs en emportant les réfugiés vers des navires français) mais le plus souvent en décourageant les intéressés par de multiples tracasseries administratives.

14/11

CHIFFRÉ
TRÈS SECRET

COMMISSARIAT GENERAL
DE FRANCE EN INDOCHINE

N° de Diffusion: /RAA

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE

II66/RAA

RÉSERVÉ ABSOLU

HAIPHONG le II Novembre 1955

DE
POUR
Communiqué

DEGENERALFRANCE
COMIGAL SAIGON
HAUSSAIRFRANCE SAIGON N°480

No
303.-

Diffusion

See DESTINATAIRE:

COMIGAL

COPIES A:

M. DARIDAN
M. BORDAZ --
GAL. NOIRET. 2
GAL. ALLARD
Gal. CHEF EMIFT
Condiplo
HF/VN
S.P.D.

Archives (4)

AD

Après renseignements armée et services
français de sécurité 5 vietnamiens auraient été
tués à KIEN-AN cette nuit par vietminh, cher-
chant à empêcher réfugiés s'enfuir - C.I.C
enquête sur place ./.

0500/II/II

CHIFFRÉ
TRÈS SECRET

Commissariat Général de
France en Indochine

N° de Diffusion: /2

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE N° 1153/RAA

RÉSERVÉ ABSOLU

Haiphong le 8 Novembre 1954

DE Général

POUR Comigal Saigon

TRÈS URGENT

N° 293/294. -

S.M.T. n° 289 du 5/11 (1153/RAA).

Mr le Général commandant les F.T.N.V. vous a rendu compte d'une nouvelle arrivée massive de réfugiés (4.200 de samedi à dimanche)

D'après des renseignements que j'ai recueillis de sources diverses, le nouvel exode qui intéresserait de 20.000 à 40.000 personnes porterait en partie sur des Vietnamiens catholiques de HOA-BINH, de PHU NHO QUAN et surtout de THANH HOA ayant (rejoint) le PHAT DIEM ces dernières semaines. Les indications qui m'avaient été données il y a un mois par les religieuses venues du Nord Annam paraissent confirmées : il semble bien que les autorités V.M. de (THANH HOA) (aient) exercé une véritable persécution religieuse dans cette province depuis 2 ans - de très nombreux prêtres seraient incarcérés après avoir été condamnés aux travaux forcés par les tribunaux populaires - (les) catholiques seraient en butte à de multiples vexations et seraient en particulier astreints à toutes les corvées et soumis à des réquisitions.

J'ai cherché à connaître les résultats de passage de la C.I.C. dans les Evêchés, mais je n'ai pu recueillir, tant de Hanoi que de Haiphong, que des renseignements contradictoires jusqu'à maintenant. signé: COMPAIN 1100/CR/

Diffusion

See DESTINATAIRE:

Comigal

COPIES A:

M. Daridan
M. Bordaz
Gal Noiret (2)
Gal Allard
Gal Chef MIPT
Conediplo
HT/ VN
S.P.D.

ARCHIVES (3)

CB.

CHIFFRÉ
TRÈS SECRET

Commissariat Général de
France en Indochine

N° de Diffusion: /BAA

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE N°1140/RA

RÉSERVÉ ABSOLU

Paris le 2 Novembre 1954

DE ETASSOCIES
POUR COMIGAL SAIGON

- TRÈS URGENT -

N° 30.587. -

Diffusion

See DESTINATAIRE:

Comigal

COPIES A:

- M. Daridan
- M. Bordas
- Gal NOIRET (2)
- Gal ALLARD
- Chef MIPT
- Consdiplo
- HF/ VN
- S.P.D.

(Archives (3))

Je vous remercie des précisions que vous m'avez apportées sur l'exode des catholiques des régions de PHAT DIEM et BUI CHU.

L'opinion publique française continuant de suivre avec intérêt ce mouvement de (catholiques), je vous serais obligé, dès que les premiers (rapports) d'(interrogatoires) vous seront parvenus, de me faire connaître pour quelles raisons ces personnes ont quitté (la zone Vietminh.

Il me serait utile à cette occasion d'être en possession de renseignements précis sur les conditions de (vie) qui ont pu leur être imposées par le V.M. depuis qu'il a pris contrôle de cette région.

Guy la CHAMBRE.

2105/02/11

*1) voir le rapport
à Comigal
2) voir le rapport
à Comigal
3.11.54
WJZ*

CB. *Plus*